

COMMUNE DE DOIZIEUX**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 24 JUILLET 2025 A 19 h**

Le VINGT-QUATRE JUILLET DEUX MILLE VINGT CINQ, à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 17 juillet 2025, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERLIER – MAURICOUT, CLERJON, BERNE, GRUFFAZ.

Absents excusés : Mme BERARDO (pouvoir à Mme BERNE), M. ARMAND, CORDERO, CHARRIN, PLANTIER, BOUVERESSE.

Soit HUIT membres présents, NEUF votants sur QUATORZE en exercice.

Secrétaire de séance : M. Hans ALBERT

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2025
- Barrage ex-usine – Panneaux signalisation – Demande de subvention à la Région
- Théâtre – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Mairie de Saint-Chamond – Avenant convention conservatoire
- SIEL – Compétence SAGE – Souscription à l'option télégestion
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 18 Juin 2025 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-07-2025 examinée le 24/07/2025 – Panneaux signalisation autour de l'ex-usine de moulinage – Demande de financement Région Auvergne Rhône Alpes – Contrat Parc – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-07-2025 examinée le 24/07/2025 – Théâtre – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 03-07-2025 examinée le 24/07/2025 – SIEL – Compétence SAGE – Souscription à l'option Télégestion – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 04-07-2025 examinée le 24/07/2025 – Contribution de la commune au matériel pédagogique utilisé par les élèves accompagnés par le RASED – Approuvée à l'unanimité.

Panneaux signalisation autour de l'ex-usine de moulinage – Demande de financement Région Auvergne Rhône Alpes – Contrat Parc

Suite à l'aménagement d'un cheminement piéton autour du barrage de l'ex-usine de moulinage en platelage bois, ainsi que la création d'un ponton de pêche, un sentier d'interprétation va être créé sur la faune et la flore, grâce à la pose de panneaux explicatifs et interactifs sur la biodiversité. Une aide financière à la Région auvergne Rhône Alpes, dans le cadre du contrat Parc du Pilat, peut être sollicité.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité sollicite une subvention d'un montant de 4 012 € correspondant à 80 % de la dépense.

THEATRE – Fonds de concours aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Une aide financière peut être sollicitée, auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du contrat de Parc du Pilat, pour financer une partie des dépenses du projet, à savoir, les dépenses rénovations thermiques. Cette aide financière s'élève à 15 000 € sur un montant de dépenses estimé à 61 800 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la demande de fonds de concours.

SIEL – Compétence SAGE – souscription à l'option Télégestion de la CTA

Dans le cadre de la compétence SAGE, une option « Télégestion de la CTA » peut être souscrite comprenant l'installation et la maintenance. Le coût prévisionnel de l'installation s'élève à 392 € HT, sachant que cette contribution sera réajustée au montant réellement exécuté et suivant le montant des subventions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve l'option « télégestion de la CTA », autorise Mr le Maire à signer la convention correspondante et toutes les pièces y afférentes.

Contribution de la commune au matériel pédagogique utilisé par les élèves accompagnés par le RASED

Suite à la réception d'un courrier de l'Inspection Education Nationale de Saint-Chamond concernant leur intervention dans les écoles publiques maternelles et élémentaires, au service des élèves rencontrant des difficultés scolaires ou d'adaptation, chaque commune peut s'engager dans le soutien de matériel en allouant un budget.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une participation exceptionnelle d'un montant de 200 € pour l'année 2025.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe de la réunion de maintenance annuelle de l'éclairage public avec le SIEL et la SERP qui est fixée le jeudi 11 septembre à 10 h.
- Monsieur le Maire informe d'une demande de Vinted concernant l'installation d'une consigne Vinted Go dans la commune. Après discussion, les élus refusent la proposition.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du docteur Zoubian concernant une demande de soutien pour une annexe à la maison de santé de Saint Paul en Jarez. Les élus décident de prendre contact avec les maires des communes concernées afin d'avoir plus de précisions par rapport à son projet avant de donner sa décision
- Monsieur le Maire informe que la gendarmerie souhaite avoir des renseignements pour la mise à jour de leur plan de sécurité, entre autre des coordonnées de contact H 24 et d'un suppléant en cas d'indisponibilité du premier. C'est Mr ALBERT et Mr CLERJON qui sont nommés.
- Mr le Maire informe que le SIESDT a de grosses réparations sur les poteaux et filets qui entourent le stade. Un devis a été demandé et celui-ci dépasse la capacité financière du syndicat. Une proposition est faite de verser 6 000 € au SIESDT, cette somme sera déduite de la participation de l'année 2026. Les élus présents donnent leur accord. Une décision modificative sera peut être nécessaire au chapitre 65. Les élus seront informés lors du prochain conseil municipal
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Parc Naturel Régional du Pilat concernant une proposition d'organisation d'une rencontre avant l'approbation de la charte destination 2041. Après concertation, les élus, se considérant suffisamment informés, ne souhaitent pas l'organisation de réunion de présentation de la future charte en conseil municipal.
- Monsieur le Maire informe que le dispositif SAPHYRAS à évoluer, une formation va être proposée pour la mise à jour. Mr ALBERT et Mr CLERJON se portent volontaire pour la suivre.
- Monsieur le Maire informe que la réunion d'ouverture des plis du théâtre aura lieu le lundi 4 août à 14 heures en mairie
- Monsieur le Maire informe que le marathon de la biodiversité est toujours en cours. Cette action consiste à Saint Etienne Métropole de soutenir les personnes qui souhaitent planter des haies ou créer des mares
- Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de travailler sur les différents achats prévus au PCS concernant la prévention des risques d'inondations.
- Un élu informe que le réseau téléphonique en cuivre sera arrêté en 2029. A ce jour, la commune de Doizieux n'a que 60 % de son territoire déployé par la fibre

- Un élu fait le compte rendu de l'avancée du dossier des déchets abandonnés diffus, à savoir le recensement des besoins sur la commune
- Un élu informe que le nouveau logiciel de gestion du restaurant scolaire et du périscolaire « 3D Ouest » est en service pour les familles. Ce nouvel outil permettra de gagner du temps lors de la facturation aux familles.
- Un élu fait le compte rendu de la restitution du travail de 3 étudiants de Marseille sur les franges urbaines qui a eu lieu le lundi 30 juin au PNRP
- Une élue informe qu'il est nécessaire de réagir par rapport à la gestion de la salle polyvalente car elle se dégrade très vite. Un point va être fait avec l'entreprise de nettoyage afin de redéfinir les tâches à accomplir.
- Une élue informe que le vide grenier du 31 août est annulé faute d'un nombre suffisant de bénévoles pour l'organisation. Le comité des fêtes étudie la possibilité d'un éventuel report.
- Un élu fait le compte rendu de l'avancé des travaux de l'ex-local de la boulangerie. Les entreprises sont retenues et une réunion de chantier est prévue vendredi 25 juillet à 11 heures pour élaborer le planning. Des subventions vont être demandées auprès de Saint Etienne Métropole et le Département de la Loire.
- Un élu présente 2 devis pour la réfection de la cour de l'école en copeaux. Vu le délai trop court, les travaux ne pourront pas être réalisés pendant les vacances d'été. La commune peut prétendre à une aide financière auprès de SEM. Mr le Maire se renseigne.
- Un élu informe que l'auto laveuse pour l'école et le restaurant scolaire a été reçu et une formation de mise en route a eu lieu auprès des 2 agents pour la bonne utilisation du matériel.
- Une élue informe que la vente des anciens sièges du théâtre est toujours en cours, quelques sièges ont été vendus.
- Un élu informe que les bois de la commune ont été vendus à un prix supérieur à l'estimation
- Un élu informe que la cabane des chasseurs est de nouveau alimentée en électricité
- Un élu informe que des chasseurs ont bénévolement débouché le caniveau au lieu-dit Les Scies.

La séance est levée à 21 h15.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,




Le secrétaire de séance,
Hans ALBERT,



Publié le : 14 octobre 2025
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire